

# PROJET EDUCATIF TERRITORIAL ECOLE DE FAUCOGNEY-ET-LA-MER

## Généralités

Date de présentation du projet : 27 août 2013  
Collectivité territoriale porteur du projet : **commune de Faucogney-et-La-Mer**  
Nom du correspondant : Laurent SEGUIN  
Fonction : Maire  
Adresse : 7, rue de La Mer - 70310 FAUCOGNEY  
Téléphone : 06 73 97 68 41  
Adresse électronique : seguinla@wanadoo.fr

## Périmètre et public du PEDT Écoles maternelle et primaire de Faucogney

Territoire concerné : Faucogney-et-La-Mer (et les 3 communes d'Amont-et-Effreney, Esmoulières, La Voivre, dont l'école de Faucogney accueille les enfants)  
Le territoire est situé en zone de Montagne et en ZRR - commune percevant la DSR (fraction cible).

Public concerné : les 4 classes - nombre total d'enfants : **74**.  
Niveau maternelle : moins de trois ans : 9  
Niveau maternelle : entre trois et cinq ans : 17  
Niveau élémentaire et CM : 48

## Mode d'inscription aux activités proposées

Les inscriptions se font sur la base du volontariat, à la journée, mais enregistrées une semaine à l'avance.  
Toutes les activités sont proposées gratuitement.

## Coût du service

Forfait annuel de 30 € pour le premier enfant d'une fratrie, 20 € pour chacun des suivants.  
Les activités payantes sont financées par la commune et des subventions (CNDS...)  
Modalités d'information des familles : par réunion de concertation et distribution de bulletin d'information.

## Nombre d'établissements d'enseignement scolaire concernés

Un établissement public concerné : (*aucun établissement privé*)

Établissement public : 2 écoles

Écoles maternelles : 1

Écoles élémentaires : 1

## Périodes de la journée et de la semaine concernées par le PEDT

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14h45 à 16h15.**

Une dérogation à l'organisation scolaire a été accordée pour un dépassement de durée de la journée scolaire : 2 jours par semaine, les enfants auront une journée de 6h00 de classe ; en réalité un jour sur deux, en alternance avec un jour de 4h30 de classe.

Durée du PEDT (3 ans maximum) : **3 ans**

## Activités périscolaires et extrascolaires existantes et nombre d'enfants du territoire concernés par ces activités l'année précédant la mise en place du PEDT

### Activités périscolaires :

Accueil périscolaire les matins, midis et soirs, délégué par la commune aux Francas.

### Activités extrascolaires :

Organisées les mercredis, petites et grandes vacances par la Communauté de Commune des 1000 étangs, compétente en accueil extrascolaire.

## Besoins répertoriés (pour quel public)

La mise en place de nouveaux rythmes scolaires dégage un nouveau temps d'accueil pour les enfants (1 jour sur 2), de 14h45 à 16h15.

De nouvelles activités seront mises en place par la municipalité et les Francas, afin de permettre à tous les enfants de découvrir des activités sportives et culturelles, qu'ils n'auraient pas découvertes en dehors de ce temps.

Cela nécessite de nouveaux moyens humains pour l'encadrement des enfants en effectif plus nombreux que sur les temps du matin ou du soir, des locaux plus grands, un budget supérieur !

## Atouts du territoire et leviers pour la mise en œuvre du PEDT

- Territoire rural permettant des activités de pleine nature toutes proches.
- Situation de chef-lieu de canton, avec des équipements culturels et sportifs performants.
- équipe des Francas et communale expérimentée en accueil périscolaire et motivée.
- durée des séances (1h30) permettant des activités plus longues à mettre en place et des déplacements vers d'autres équipements ou activités (piscine, musées...)

## Contraintes du territoire et modalités de prise en compte de ces contraintes dans le PEDT

- nécessité de s'adapter aux transports scolaires
- taille de nos salles, parfois inadaptée pour l'accueil de 4 classes à la fois, d'où le partage des effectifs un jour sur deux, sur des séances deux fois plus longues.

## Objectifs éducatifs du PEDT partagés par les partenaires

Découverte de multiples activités sportives et culturelles : liste actuelle ci-dessous, non exhaustive...

Voir « effets attendus »...

## Effets attendus

Outre la découverte collective d'activités pas toujours accessibles pour les familles, ces nouvelles activités devraient permettre un meilleur éveil et une sociabilité accrue des enfants.

Elles vont constituer un socle de connaissances pour chacun des enfants et vont sans doute susciter des vocations sportives et culturelles...

## Articulation du PEDT avec les éventuels dispositifs existants

### Contrat enfance jeunesse (CEJ) :

L'accompagnement technique et financier de la CAF nous permettra d'enrichir la gamme des activités proposées aux enfants.

### Le CNDS :

Soutient nos modules sportifs.

Les modules culturels, souvent proposés de façon payante, ne pourront être étendus qu'avec le soutien de la CAF et la signature d'un avenant à notre CEJ local (communal).

### Autres :

Nos associations locales, très volontaires pour faire découvrir leur activité respective bénévolement, pourraient se décourager si leur dévouement n'est pas récompensé !

## Activités proposées dans le cadre du PEDT

### Activités sportives :

Football (avec les JSF), handball avec le HBC Faucogney/1000étangs), tennis de table (1 module de 7 semaines avec éducateur professionnel), judo (2 modules de 7 semaines avec éducateur professionnel). Initiation surtout et perfectionnement ultérieurement...

### Activités culturelles :

Peinture (avec club de peinture), éducation musicale (avec l'Ecole Départementale de Musique), théâtre, séances de lecture, danse...

### Art culinaire :

Cours de cuisine (avec le Terminus)

### Autres propositions à l'étude:

Pour faire de ce temps périscolaire un espace de découverte attractif pour les enfants... A toutes ces activités nouvelles, s'ajouteront évidemment les activités habituelles des Francas (gestionnaires du service pour le compte de la commune), auxquelles viendront se greffer toutes une gamme d'activités nouvelles que la durée des séances (1h30) permettra.

## Lien avec le Projet d'école

Ces activités sont-elles en articulation avec le projet d'école ou le projet d'établissement :

oui  non

**Liste des établissements d'enseignement scolaire :** Groupe scolaire Georges Gérôme et collège Duplessis-Deville de Faucogney.

**Domaines concernés :** activités sportives et thématiques culturelles, en lien avec l'actualité.

Articulation éventuelle avec les activités extrascolaires :

oui  non

Articulation éventuelle avec les activités périscolaires proposées aux élèves de l'enseignement secondaire :  
(Sans objet à Faucogney)

oui  non

## Partenaires du projet :

### Partenaires institutionnels :

Ce projet est mené par la **commune de Faucogney-et-La-Mer**, en étroite concertation avec les **FRANCAS** (gestionnaires du service), les **enseignants**, les **représentants des parents d'élèves**, le **Principal du Collège**, et en lien permanent avec les **services de l'Education Nationale**.

### Partenaires associatifs :

Le monde associatif local, très riche, à apporté sa contribution à l'élaboration du PEDT. Dans sa mise en œuvre, les associations auront une place prépondérante dans les activités proposées.

**Activités proposées :** football, handball, peinture, cuisine, lecture, Expositions...

Les associations départementales ont également été sollicitées pour la mise en place de modules d'initiation et de perfectionnement, d'ores et déjà actés : Judo, Tennis de table.

### **Autres partenaires :**

L'école départementale de musique et l'association Musique et Mémoire ont proposé des prestations complémentaires, qui pourront compléter l'offre actuelle.

Programmation événementielle : « Voyages en automne » avec le Parc des Ballons et la Médiathèque Départementale et l'ACOLAD, « Musée sonore » avec le Festival de Besançon, « Petites Fugues » avec le Conseil Régional, le Centre Régional du Livre et l'association Carte Blanche.

**A l'étude également :** cours de dessin, illustration, sophrologie, art plastique et land art, conférences... etc. : dispensés par des associations de Faucogney.

## **Acteurs responsables de la mise en œuvre des activités proposées dans le cadre du PEDT**

<b>Activité</b>	<b>Intervenant ou structure</b>	<b>Statut de l'intervenant</b>	<b>Observations (dont existence convention)</b>
Judo	Club de Vesoul	Formateur diplômé	Convention signée pour 2 modules (14 séances)
Tennis de table	Club de Vauvillers	Formateur diplômé	Convention signée pour 1 module (7 séances)
Football	Club de Faucogney	Entraîneur	Jusqu'à une séance par semaine
Handball	Club des 1000 étangs	Professeur	Jusqu'à une séance par semaine
Zumba	Club des 1000 étangs	Professeur	A déterminer
Cuisine	Restaurant Terminus	Cuisinière	A déterminer
Lecture	Personnel communal	Bibliothécaire	Séances mensuelles
Expositions	Personnel communal	Bibliothécaire	Plusieurs dans l'année

*Liste non exhaustive !*

*En rouge, les modules payants, éligibles au CNDS.*

*Les autres activités sont le plus souvent proposées par des bénévoles : la commune prendra les fournitures nécessaires à sa charge.*

## **Structure de pilotage**

### **Composition de la structure de pilotage :**

*Voir ci-dessous (modalités de pilotage)...*

### **Coordination du projet assuré par :**

Nom et prénom du responsable pédagogique : les COPIL seront présidé par le Maire ou son représentant.

Fonction : élu ou délégataire (FRANCAS)

Adresse : 5 grande rue, 70310 Faucogney-et-La-Mer

Téléphone : 03 84 49 32 28

Adresse électronique : [seguinla@wanadoo.fr](mailto:seguinla@wanadoo.fr)

## Modalités de pilotage :

La création d'un COPIL (Comité de pilotage) est actée : il sera composé de membres de la Municipalité, des FRANCAS, d'enseignants volontaires, des représentants élus des parents d'élève, d'autres parents volontaires, de bénévoles associatifs.

Il se réunira périodiquement, afin de faire des bilans d'étapes du service, mais aussi pour proposer des améliorations possibles ; il étudiera toute proposition d'activité et en recherchera de nouvelles ; il sera l'interface de concertation entre la commune, le délégataire du service, les parents, dans l'intérêt des enfants.

## Éléments prévus dans le bilan/évaluation du projet

### Périodicité :

Mensuelle ou bimensuelle.

Réunion chaque fois que nécessaire.

### Indicateurs retenus : (répondant aux objectifs visés) :

Indicateurs quantitatifs (nombre d'inscrits, de participants, etc.) :

L'évolution des effectifs sera un indicateur à surveiller !

### Indicateurs qualitatifs :

La participation active et le bien-être des enfants seront toujours recherchés.

## Modalités de renouvellement du contrat et de modification

Par avenant, Selon la réglementation en vigueur.

## Signataires du projet

Date de signature : le 25 septembre 2013.

Monsieur le Préfet de la Haute-Saône,  
**Arnaud COCHET**

Monsieur le Directeur d'Académie des Services de l'Education Nationale,  
**Eric FARDET**

Monsieur le Maire de Faucogney-et-La-Mer,  
**Laurent SEGUIN**

## Annexe :



Carte du canton de Faucogney, avec aire de recrutement de l'école de Faucogney entourée en noir (communes d'Amont-et-Effreney, Esmoulières, La Voivre et Faucogney-et-La-Mer)